

**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE-ADAM**



MAIRIE DE PARMAIN 95620
TEL. 01 34 08 95 80 - FAX 01 34 08 95 88

DÉCISION DU MAIRE

N°2025/62

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES D'ASSURANCE
AVENANT DE PROLONGATION DU LOT N°3**

Le Maire de la Commune de PARMAIN,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2022/39 du 29 septembre 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,
VU la décision n°2021/74 attribuant le marché à la société SMACL sise 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT Cedex 9 en date du 20 décembre 2021 pour le lot n°3 du marché n°2021/04,
CONSIDERANT la nécessité de prolonger le marché avec la société SMACL,

D É C I D E

ARTICLE 1 : La signature d'un avenant de prolongation avec la société SMACL du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027 pour le lot suivant :

LOT N°3 : ASSURANCE AUTOMOBILE ET MISSION DES AGENTS

ARTICLE 2 : Que la prime annuelle est fixée à 10 809,69€ H.T (indexation incluse) et sur la base du parc automobile au 04/08/2025.

ARTICLE 3 : La franchise de la garantie bris de glaces est portée à 400€ et pour les garanties dommages, vol, tentative de vol, incendie, événements climatiques, attentats elles sont portées à 1000€ uniquement pour les véhicules de moins de 3,5T.
Les autres franchises du contrat restent inchangées.

ARTICLE 4 : Que le présent acte est rendu exécutoire dans les conditions prévues aux articles L. 2131-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent acte.

ARTICLE 6 : Le présent acte peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, et de sa transmission au Préfet, en adressant un recours administratif préalable à son auteur et/ou un recours hiérarchique au Préfet du Val d'Oise à Cergy. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet.

Il peut également être contesté simultanément au recours administratif ou dans un délai de 2 mois à compter la décision implicite de rejet par une requête au Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise. La requête en annulation introduite devant le Tribunal peut être assortie d'une demande de suspension de l'exécution du présent acte.

Fait à PARMAIN, le 26 août 2025



Loïc TAILLANTER,

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

**Maire de PARMAIN,
Vice-président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**



VILLE DE PARMAIN
HOTEL DE VILLE
Place Georges CLEMENCEAU
95620 PARMAIN

Indice SRA en vigueur : 147.97

N° sociétaire : 54325/Z

Police n° C2022-5375

VEHICULES A MOTEUR AVENANT PROLONGATION AU 31/12/2027

D'un commun accord entre les parties, et par dérogation aux dispositions contractuelles, il est convenu que le présent contrat, souscrit à effet du 01/01/2022 et à terme le 31/12/2025 est prolongé jusqu'au 31/12/2027 dans les conditions suivantes :

La cotisation annuelle est portée à 10 809.69 € HT indexation contractuelle incluse et sur la base de votre parc Automobile vu au 04/08/2025.

ET

La franchise de la garantie **BRIS DE GLACES**, est portée à **400 €** et pour les garanties **DOMMAGES, VOL, et TENTATIVE DE VOL, INCENDIE, EVENEMENTS CLIMATIQUES, ATTENTATS**, elles sont portées à **1 000 €**, uniquement pour les véhicules légers (moins de 3.5T).

Les autres franchises du contrat restent inchangées.

Les conditions tarifaires sont établies au regard de la fiscalité en vigueur.

Fait à Niort, le 4 Août 2025

Pour la Personne Morale,

Loïc TAILLANTER

Maire de PARMAIN

Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



smacl.fr



05 49 32 56 56 (prix d'un appel local)

Pour la Société,

SMACL ASSURANCES
SMACL Assurances SA
Entreprise régie par le Code
des assurances
Immatriculée au RCS
de Niort N° 833 817 224
Siège social
141 avenue Salvador-Allende
CS 20000
79031 NIORT CEDEX 9